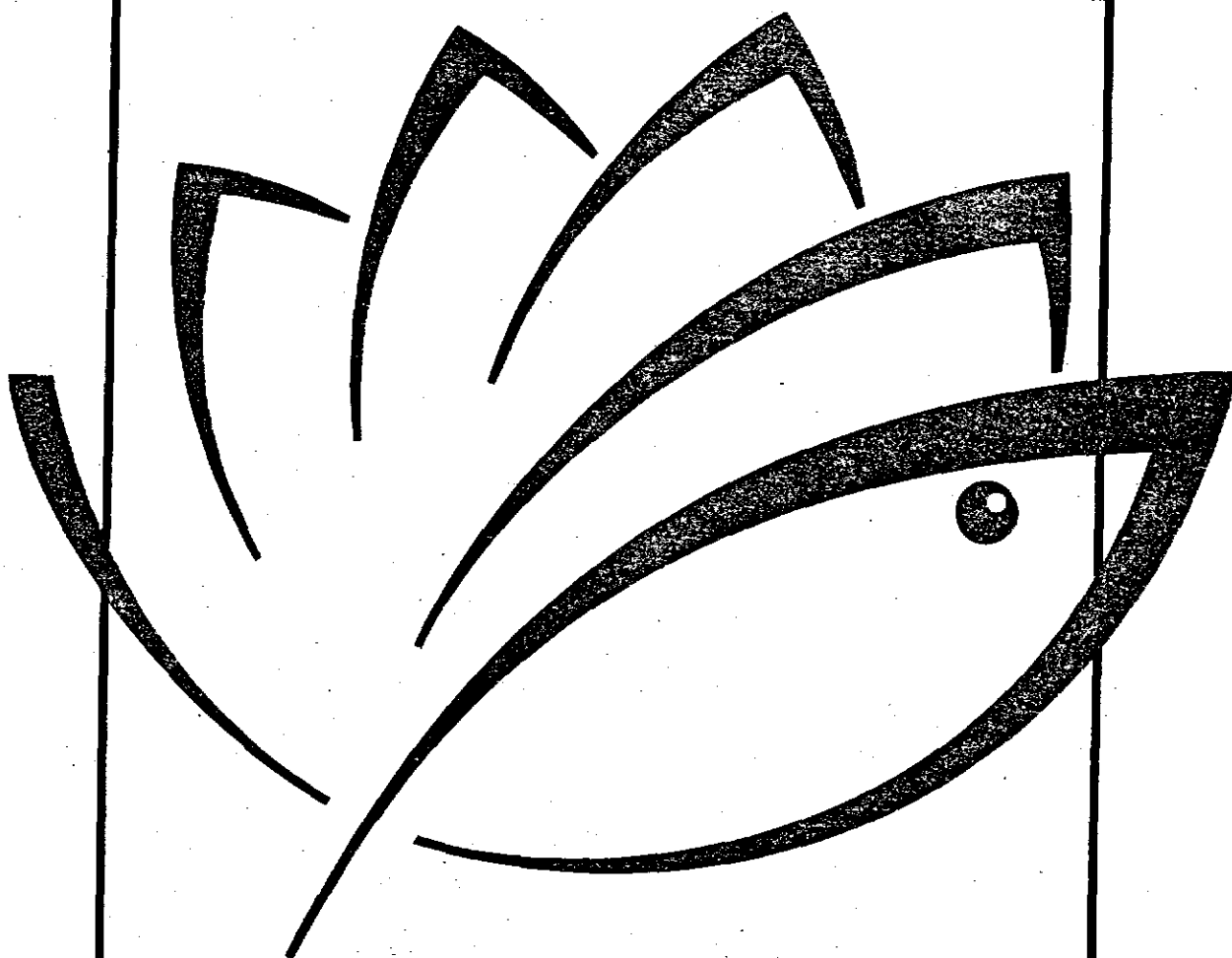


Liste des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables



PROTÉGER LA FAUNE ET LA FLORE MENACÉES
...C'EST DANS MA NATURE

Québec 

Rédactrice: Héliène Beaulieu

Coordonnateur: Michel Huot

Réimpression — mars 1993
Dépôt légal — 4^e trimestre 1992
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-550-27104-1

Résumé

La liste des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec est publiée à la suite de l'adoption, en juin 1989, de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables et modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (L.R.Q., chapitre E-12.1)* et de la *Politique québécoise sur les espèces menacées ou vulnérables 1: la désignation*, sanctionnée en juillet 1992. En s'appuyant sur les critères de désignation énoncés dans la politique et selon les connaissances actuelles, on considère que, parmi les 638 espèces de la faune vertébrée, 76 espèces ou populations sont dans une situation problématique. Sont en effet définies dans la liste: 13 espèces de poissons, 6 espèces d'amphibiens, 9 espèces de reptiles, 22 espèces d'oiseaux et 26 espèces ou populations de mammifères. Ces espèces connaissent des difficultés à se maintenir en raison de leur distribution très limitée, de leur rareté ou d'une baisse marquée de leur population. Elles nécessitent en conséquence une attention particulière et, une fois les évaluations prochaines réalisées, pourront faire l'objet d'une analyse en vue d'une éventuelle désignation d'espèce menacée ou d'espèce vulnérable. Revêtant un caractère essentiellement préventif, la liste est un outil administratif et éducatif visant la

sauvegarde de la diversité biologique du Québec. Ce document démontre l'intérêt et l'importance de faire connaître ces espèces en regard des dispositions législatives applicables. Les critères utilisés pour la sélection des espèces sont présentés. Un portrait de chaque espèce qui a été retenue est dressé et accompagné d'une représentation cartographique de sa répartition nord-américaine. Il ressort que la situation des espèces est fort différente de l'une à l'autre, et ce même à l'intérieur d'un même groupe taxinomique. L'exercice de l'établissement de la liste constitue une première synthèse des connaissances actuelles et sert de point de départ à l'identification de priorités. Elle vise à favoriser la collaboration des intervenants à la protection des espèces identifiées.

Table des matières

Résumé	III
Table des matières	V
Liste des tableaux	VI
Liste des figures	VII
Introduction	1
1. Définitions d'espèce menacée et d'espèce vulnérable	3
2. Importance et utilité de faire connaître les espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables	5
3. Sélection des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables	9
3.1 Critères de sélection utilisés	10
3.1.1 La répartition restreinte	10
3.1.2 La faible abondance	14
3.1.3 Le déclin des populations	14
3.1.4 Le statut reconnu	15
3.1.5 Les critères d'exclusion	15
3.2 Sources d'information	16
3.3 Liste des espèces et critères applicables	16
4. Portrait de la situation des espèces retenues et présentation cartographique de leur aire de répartition	33
4.1 Classe des poissons	35
4.2 Classe des amphibiens	45
4.3 Classe des reptiles	51
4.4 Classe des oiseaux	59
4.5 Classe des mammifères	73
Conclusion	89
Bibliographie	91

Liste des tableaux

Tableau 1 Critères d'évaluation pour la sélection des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec.	12
Tableau 2 Liste des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec.	18
Tableau 3 Particularités, répartition, critères de sélection et problématique québécoise de chaque espèce sélectionnée dans la liste.	23

Liste des figures

Figure 1	Types de répartition géographique caractérisant les espèces de la faune vertébrée.	13
Figure 2	Classes taxinomiques de la faune vertébrée du Québec et leur importance dans la liste des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.	17
Figure 3	Groupes de poissons de la faune vertébrée du Québec et leur importance dans la liste des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.	36
Figure 4	Groupes d'amphibiens de la faune vertébrée du Québec et leur importance dans la liste des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.	46
Figure 5	Groupes de reptiles de la faune vertébrée du Québec et leur importance dans la liste des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.	52
Figure 6	Groupes d'oiseaux de la faune vertébrée du Québec et leur importance dans la liste des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.	60
Figure 7	Groupes de mammifères de la faune vertébrée du Québec et leur importance dans la liste des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.	74

Introduction

Phénomène naturel relié aux mécanismes de l'évolution et de la sélection naturelle, la disparition d'espèces vivantes est une réalité reconnue de l'histoire et de la préhistoire. Cependant, à la suite de la colonisation, de l'évolution industrielle récente et du développement de nouveaux moyens de production et d'exploitation des ressources, le phénomène de la disparition des espèces a subi une accélération à l'échelle mondiale depuis le siècle dernier. Même si elle est souvent associée aux pays tropicaux où les espèces sont nombreuses et soumises à une pression démographique impressionnante et au développement souvent anarchique, la raréfaction des espèces, voire leur extinction, est aussi un phénomène présent et en évolution en Amérique du Nord et au Québec.

Compte tenu de ses valeurs écologique, scientifique, alimentaire, économique, esthétique, éducative, culturelle et sociale, il importe de préserver la diversité génétique des espèces sauvages, résultat de milliards d'années d'évolution. L'espèce humaine, indissociablement liée aux écosystèmes qui l'entourent, ne peut en effet se voir épargner des répercussions locales et globales ni même espérer survivre à la disparition accélérée des espèces vivantes, animales et végétales, au rythme ou elle se produit actuellement.

La précarité de la survie du patrimoine naturel et les problèmes globaux de préservation de l'environnement sur le plan planétaire ont amené la majorité des pays à prendre position en faveur de la conservation des ressources vivantes. Ceci s'est manifesté par l'adoption de nombreuses chartes et conventions internationales qui prônent les objectifs de la Stratégie mondiale de la conservation de la nature, dont le principe du développement durable. Par ailleurs, plusieurs gouvernements à travers le monde ont affirmé leur volonté de protéger la faune et la flore sauvages par des législations particulières portant directement sur la sauvegarde des espèces en danger sur leur territoire. De plus en plus, la préservation de la diversité génétique devient la responsabilité de tous les États de la biosphère et est reconnue au-delà des frontières géopolitiques que transgressent les espèces.

À l'instar d'autres provinces canadiennes, le Québec a pris le virage de la protection légale de la diversité génétique de son patrimoine naturel en adoptant la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables et modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* en juin 1989. Cette loi était réclamée par de nombreux intervenants, partenaires et organismes environnementaux. La loi québécoise confère au ministre de

l'Environnement, en ce qui a trait à la flore, et au ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, en ce qui concerne la faune, de nouveaux pouvoirs touchant la connaissance, la désignation, la protection et la gestion des espèces menacées ou vulnérables ou celle de leurs habitats. Par ses aspects préventifs, la loi vise à freiner et même à inverser le processus de raréfaction des espèces avant qu'il ne devienne nécessaire de les désigner menacées ou vulnérables pour garantir leur protection.

Publiée dans le cadre de la mise en application de cette loi, la *Liste des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec*, regroupant les poissons, les amphibiens, les reptiles, les oiseaux et les mammifères, fait suite à l'adoption par le Gouvernement québécois de la *Politique québécoise sur les espèces menacées ou vulnérables*. Le document présente d'abord les définitions d'espèce menacée et d'espèce vulnérable et explique l'intérêt et l'importance de faire connaître les espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. Enfin, les critères considérés pour sélectionner les espèces fauniques sont discutés.

Le document dresse également le portrait des espèces retenues selon chacune des classes de vertébrés. Une attention particulière a été portée au type de répartition de chacune de ces espèces représentée sur le continent nord-américain, aux populations (fréquence, abondance) et à leur tendance au Québec de même qu'aux facteurs limitatifs responsables de leur précarité.

Enfin, la problématique générale des espèces jugées préoccupantes de même que les contraintes vécues et les constats faits au cours de cet exercice seront soulevés afin de favoriser la compréhension et de justifier la sélection établie.

Définitions d'espèce menacée et d'espèce vulnérable

La loi sur les espèces menacées ou vulnérables vise la sauvegarde de la diversité génétique du Québec. Afin de couvrir toute la variabilité génétique d'une même espèce, un sens très large est donné au mot «espèce». Dans le présent document, conformément à l'article 2 de la loi, sont assimilées à une espèce: une sous-espèce, une population géographiquement isolée, une race ou une variété.

Les définitions d'espèce menacée et d'espèce vulnérable présentées ci-dessous sont tirées de la *Politique québécoise sur les espèces menacées ou vulnérables 1: la désignation*, élaborée par le ministère de l'Environnement et le ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche, et adoptée en juillet 1992. On considère ici que les causes qui rendent une espèce menacée ou vulnérable peuvent être naturelles ou d'origine humaine.

Espèce menacée: toute espèce dont la disparition est appréhendée.

Les espèces considérées menacées sont dans une situation extrêmement précaire. La taille de leurs populations ou leur aire de répartition, ou les deux à la fois, sont restreintes ou ont grandement diminué; les données indiquent que la situation s'aggravera de

façon irrémédiable si rien n'est entrepris pour contrer cette précarité. En d'autres termes, si la situation observée se maintient, l'on prévoit la disparition de ces espèces à plus ou moins brève échéance. Parmi les facteurs responsables, il y a notamment la perte ou la dégradation de l'habitat, l'exploitation de l'espèce, l'exposition aux polluants, la prédation, le parasitisme, les épidémies, les maladies, la compétition interspécifique ou encore les modifications climatiques.

De façon non exhaustive, peuvent faire partie des espèces menacées:

- une espèce dont la population est en déclin majeur;
- une espèce dont la répartition au Québec est restreinte (périphérique, disjointe, endémique), dont les habitats subissent des pressions, modifications ou dégradations réduisant fortement les probabilités de survie, ou encore dont les paramètres de population (nombre d'individus reproducteurs, taux de survie des jeunes individus, etc.) ont atteint un niveau critique.

Espèce vulnérable: toute espèce dont la survie est précaire même si la disparition n'est pas appréhendée.

Cette catégorie comprend les espèces dont la survie à moyen et long termes n'est pas assurée. Une évolution régressive de leurs populations ou la dégradation de leurs habitats risque de se produire si aucune action n'est réalisée pour assurer la survie de l'espèce.

De façon non exhaustive, peuvent faire partie des espèces vulnérables:

- une espèce dont la dégradation de l'habitat, la surexploitation ou toute autre cause entraînent une régression de l'aire de répartition ou un déclin soutenu de l'effectif sans toutefois que le niveau ait atteint un seuil critique;
- une espèce dont la répartition au Québec est tellement restreinte que toute dégradation ou perte d'habitat risque de compromettre sa survie à moyen ou à long terme;
- une espèce dont la répartition au Québec est restreinte et qui est particulièrement sensible aux modifications ou variations de la qualité du milieu.

Le statut d'*espèce menacée* au Québec englobe les catégories «en danger de disparition» et «menacée» des législations américaines et de différentes autres provinces canadiennes ainsi que celles adoptées par le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (CSEMDC). Par ailleurs, la catégorie *vulnérable*, n'a pas de caractère officiel aux États-Unis et n'est pas reconnue dans les autres législations au Canada. Elle est cependant employée depuis 1989 par le CSEMDC.

Importance et utilité de faire connaître les espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables

L'identification des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables vise à permettre au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche d'exercer ses obligations en vertu de la loi sur les espèces menacées ou vulnérables. La liste des espèces contenue dans le présent document pourrait être éventuellement publiée par arrêté ministériel dans la Gazette officielle du Québec (article 9 de la loi).

La Politique québécoise sur les espèces menacées ou vulnérables précise l'importance et l'utilité de faire connaître les espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables. Revêtant un caractère essentiellement préventif, la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables est un outil administratif et éducatif ayant pour but de freiner ou même d'inverser le processus de raréfaction des espèces. En plus d'atteindre cet objectif, cette liste servira de référence pour:

L'énumération officielle des espèces en difficulté

L'énumération des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables fournira à toute la collectivité québécoise, à tous les intervenants sur le territoire, aux

ministères et organismes relevant du gouvernement du Québec ainsi qu'aux organismes non gouvernementaux une indication de l'importance des pressions qui pèsent sur certaines espèces sauvages du Québec. Différents moyens de communication visant à faire connaître ces espèces auprès de toutes les clientèles cibles pourront être mis en oeuvre afin de responsabiliser les divers intervenants en ce qui concerne cette question.

Le choix des espèces à désigner menacées ou vulnérables

C'est à partir de la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables du présent rapport que le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche examinera en détail lesquelles devront faire éventuellement l'objet d'une désignation officielle comme espèces menacées ou comme espèces vulnérables.

La désignation de toute espèce se fera par règlement, sur recommandation conjointe du ministre de l'Environnement et de celui du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, après consultation des ministres de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, de l'Énergie et des Ressources, des Forêts et des Affaires municipales (article 10). Elle

présuppose une évaluation cas par cas du statut d'une espèce, sur la base d'une caractérisation adéquate (rapport de situation).

Bien que cette première liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables doive servir au choix des espèces à désigner, toute nouvelle proposition appuyée par une documentation justifiant une intervention sera considérée. Par ailleurs, ce ne sont pas toutes les espèces figurant dans cette liste qui seront désignées. Ainsi, certaines pourront être éventuellement radiées après une évaluation plus approfondie de leurs conditions.

L'établissement de directives lors de la réalisation des études de répercussions environnementales

Les espèces présentées dans ce document feront l'objet d'une attention particulière pour tout projet soumis à une évaluation des incidences environnementales en vertu de l'article 31.1 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. La liste sera transmise au promoteur au moment de l'étude d'impact pour fins d'analyse.

L'établissement des priorités de recherche et d'études

L'identification des espèces en difficulté pourra orienter le choix de celles à privilégier pour fins d'étude et l'octroi de subventions de recherche. Un intérêt croissant au sein de la communauté scientifique pour ce champ d'investigation pourrait en résulter.

La protection des espèces et de leurs habitats

L'identification et la connaissance des espèces fauniques susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables peut permettre au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche d'établir divers programmes favorisant leur survie, soit par la protection et l'aménagement d'habitats déjà existants, par le rétablissement d'habitats détériorés ou même par la création de nouveaux habitats. Pour ce faire, des terrains pourront être acquis ou loués; des droits ou des servitudes pourront également être négociés.

De plus, la désignation légale de protection des espèces désignées menacées ou vulnérables permettra de déterminer les caractéristiques ou les conditions servant à établir les habitats légalement protégés à

l'égard de ces espèces et, selon le cas, de déterminer les habitats des espèces menacées ou vulnérables qui doivent être identifiés par un plan.

L'analyse des demandes d'autorisation d'intervention sur des habitats fauniques régis par la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune fera aussi appel tant à la liste des espèces susceptibles d'être désignées, aux fins d'évaluation, qu'aux habitats des espèces menacées ou vulnérables légalement désignés, aux fins de conservation.

La conclusion d'ententes avec toute personne et tout organisme gouvernemental ou non gouvernemental.

La liste des espèces de la faune vertebrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables servira d'élément pertinent aux discussions visant la conclusion d'ententes administratives avec tout intervenant dans la gestion du territoire, des ressources et de l'environnement dans le but d'assurer une protection particulière aux espèces. Cela pourra éviter leur désignation ultérieure à titre d'espèces menacées ou d'espèces vulnérables.

Sélection des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables

La sélection des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables s'appuie sur les données dont nous disposons actuellement quant à la taxinomie, à la répartition des espèces sur le territoire, à l'importance relative des populations fauniques québécoises et aux causes responsables de leur état ou menaçant leur survie. Des ajouts ou des radiations sont possibles au gré de l'acquisition de nouvelles connaissances ou de changements survenus. Ce pourrait être le cas à la suite d'inventaires sur le terrain, de recherches, du rétablissement d'une espèce, de pressions exercées sur des populations ou encore selon l'avancement des connaissances taxinomiques ou la découverte d'une nouvelle espèce sur le territoire québécois.

La plupart des espèces retenues dans la liste ont été présentées dans un document de travail préliminaire¹ réalisé par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche en 1991. Elles ont été répertoriées à la suite de consultations et d'enquêtes préliminaires auprès de spécialistes. Une partie des espèces sélectionnées ont fait l'objet d'avis scientifiques sur leur état de situation au Québec. Pour d'autres espèces des rapports

et des publications ont été produits par des organismes reconnus, tels que le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (CSEMDC) et le Musée canadien de la nature; ces publications concernent la situation de ces espèces au Canada. Certaines espèces de la liste bénéficient actuellement d'un programme d'acquisition de connaissances, d'un plan de rétablissement de leur population ou encore d'un projet de protection de leur habitat. Ces interventions témoignent de leur situation préoccupante.

Cependant, pour plusieurs espèces figurant dans la liste, les connaissances scientifiques sont souvent partielles et incomplètes. Le fait de les retenir dans la liste des espèces susceptibles d'être désignées permettra d'élaborer un programme d'acquisition de connaissances, de réaliser des inventaires de terrain spécifiques ou, du moins, d'effectuer une revue de l'information scientifique disponible de façon à clarifier leur situation et, si besoin est, de déterminer leur statut.

¹ DUCHESNEAU F. et L. COLLIN, 1991.

3.1 Critères de sélection utilisés

Les critères retenus pour la sélection des espèces, présentés au tableau 1, s'appuient sur ceux énoncés, concernant la faune, dans la Politique québécoise sur les espèces menacées ou vulnérables. Une espèce est sélectionnée lorsqu'elle correspond à un ou plusieurs des quatre cas suivants:

- **la répartition restreinte**
- **la faible abondance**
- **le déclin des populations**
- **le statut reconnu par d'autres organismes compétents.**

3.1.1 La répartition restreinte

Espèce dont l'aire québécoise est restreinte, à population isolée sur le territoire québécois et espèce dont l'aire géographique est restreinte en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale. L'évaluation d'une espèce tient compte de son type de répartition (périphérique, disjointe, endémique).

Quatre types de répartition (critère C-1) ont été retenus dans la sélection et l'évaluation des espèces. Ce sont:

Répartition globale [C-1g]

Le rang de priorité d'une espèce peut être défini à l'échelle globale, pour l'ensemble de l'aire de répartition. Le critère d'évaluation C-1g signifiera que sa répartition globale est restreinte, en se référant au rang de priorité énoncé par Nature Conservancy (The Nature Conservancy, 1988) attribué à chaque espèce. Plus le chiffre du rang, variant de 1 à 5, est petit (exemple : G1), plus il indique une répartition limitée et une situation difficile. On considère que les espèces qui obtiennent les cotes 4 ou 5 ne sont pas en difficulté.

Dans la détermination du rang, le nombre de stations (localités) où l'on retrouve l'espèce est considéré; toutefois, l'abondance, l'aire géographique occupée, la tendance démographique des populations, la fragilité, l'identification de menaces, le degré de protection et, dans certains cas, d'autres considérations contribuent, lorsque disponibles, à l'assignation d'un rang.

Répartition isolée ou disjointe [C-1i]

Elle se caractérise par une aire géographique isolée, distante de l'aire principale de l'espèce (figure 1). Dans le cas du Québec, il s'agit souvent d'une aire résiduelle résultant des modifications climatiques et écologiques qui ont suivi le retrait du glacier il y a 10 000 ans, telles que des populations reliques comme celle du Caribou de la

Gaspésie. Ont aussi été regroupées dans cette catégorie (critère C-1i) les espèces caractérisées par une répartition québécoise disjointe, c'est-à-dire caractérisées par plusieurs aires isolées, distantes de leur aire principale et où aucune aire occupée par l'espèce au Québec n'est contiguë avec l'aire principale.

La notion d'espèce isolée sous-entend que, selon sa répartition au Québec, l'espèce a très peu d'échanges génétiques avec les autres populations établies au Québec ou ailleurs, dont elle est géographiquement et écologiquement isolée.

Répartition périphérique (C-1p)

Les espèces périphériques sont celles qui se situent, dans un territoire donné, à la marge (nord, sud, est, ouest) de leur aire de répartition. Elles peuvent être fréquentes dans la partie principale de leur aire située hors Québec, où se rencontrent des conditions propices à leurs besoins. Certaines espèces possèdent une répartition périphérique à la suite d'une extension d'aire; d'autres, à l'inverse, occupaient auparavant un plus vaste territoire qu'elles ont en partie perdu ou déserté.

La très grande majorité des espèces à répartition périphérique appartiennent au

groupe des espèces périphériques septentrionales, par exemple les amphibiens et les reptiles. Ces espèces, pour la plupart réparties autour des Grands Lacs, dans les Appalaches ou dans la grande forêt décidue de l'Amérique orientale, se retrouvent à leur limite nord dans le triangle Outaouais - lac Saint-Pierre - Richelieu en raison de la présence d'habitats diversifiés et du climat plus favorable. Toutefois, elles y sont souvent contenues à la suite de la réduction de leur aire de répartition causée par les pertes d'habitat et par leur dégradation dans les régions urbanisées et agricoles du sud du Québec.

Répartition endémique (C-1e)

Le terme «endémique» signifie propre à un territoire bien délimité. On peut donc parler d'une espèce endémique dans le monde, en Amérique du Nord, à un pays, à une région ou encore à un seul cours d'eau. Dans le tableau 1, le critère d'évaluation C-1e indiquera qu'une espèce est endémique au Québec. C'est le cas, par exemple, d'un poisson: le Suceur cuivré (figure 1).

Les espèces du Québec qui sont endémiques sont également caractérisées par une aire géographique restreinte. Les espèces endémiques de ce type représentent certainement le groupe le plus intéressant et le plus important sur le plan de la conserva-

Tableau 1
Critères d'évaluation pour la sélection des espèces de la faune vertébrée
susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec

Critères de base (C)

Espèce sauvage, fréquentant régulièrement le territoire québécois et y complétant une part importante de son cycle vital, dont la survie au Québec semble précaire à court, moyen ou long terme.

Critères additionnels

■ **Critères d'inclusion**

C-1: répartition restreinte: espèce dont l'aire québécoise est restreinte, population isolée sur le territoire québécois et espèce dont l'aire géographique est restreinte en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale. L'évaluation de l'espèce tient compte de son type de répartition (périphérique, disjointe, endémique).

Il s'agit d'une espèce dont la distribution québécoise est limitée à un domaine écologique, à une niche écologique très spécifique ou à un habitat marin particulier.

C-1g Répartition globale très restreinte en Amérique du Nord ou dans le monde (rangs de priorité G1 à G3).

C-1i Répartition isolée ou disjointe.

C-1p Répartition périphérique.

C-1e Répartition endémique au Québec.

C-2: faible abondance: espèce dont les effectifs sont réduits, mettant en péril la survie à moyen ou à long terme, sa survie ou celle des populations.

Espèce rare selon les données scientifiques ou dont les mentions rapportées sont rares.

C-3: déclin des populations: espèce dont les données historiques montrent un déclin manifeste et continu des populations. La structure des populations ou la sensibilité des habitats rend fragile la survie de cette espèce.

C-3a Aire de répartition historique réduite; absence, ou presque, de l'espèce dans une portion importante de l'aire géographique où elle abondait auparavant.

C-3d Déclin de la population noté sur un horizon à moyen ou long terme.

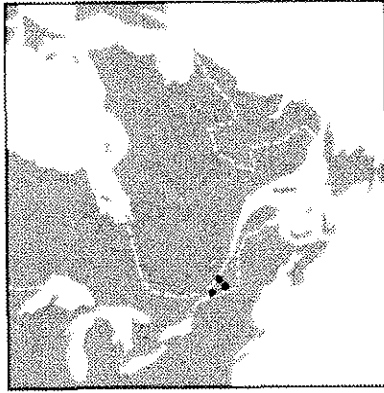
C-3r La reproduction et un recrutement minimal ne sont plus observés depuis plusieurs années.

C-4: statut reconnu par d'autres organismes compétents: espèce dont le statut accordé par d'autres organismes (Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada, Musée canadien de la nature et autres organismes), s'apparente aux notions d'espèces menacées ou vulnérables au sens de la Politique québécoise sur les espèces menacées ou vulnérables 1: la désignation.

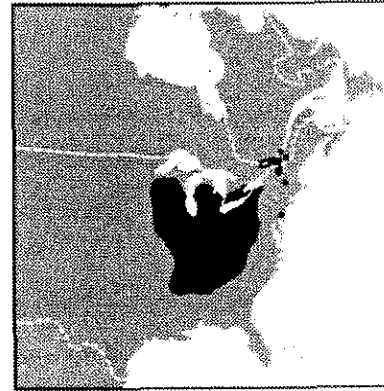
■ **Critères d'exclusion**

- espèce disparue ou extirpée du territoire québécois;
- espèce dont la présence en territoire québécois n'est pas authentifiée ou n'est pas probante;
- espèce d'oiseau qui n'est considérée que comme visiteur exceptionnel ou inusité.

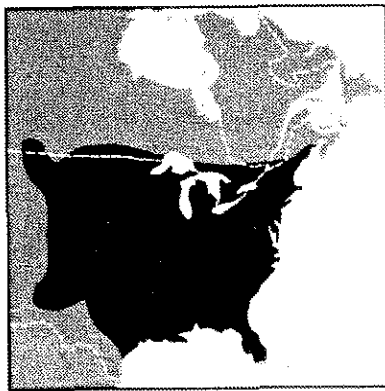
Figure 1
Types de répartition géographique caractérisant les espèces
de la faune vertébrée



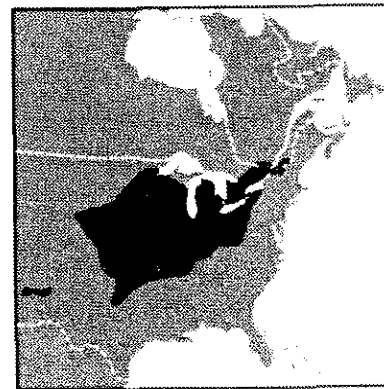
Endémique
Suceur cuivré
Moxostoma hubbsi



Disjointe
Tortue-molle à épines
Apalone spinifera spinifera



Périphérique nord
Pic à tête rouge
Melanerpes erythrocephalus



Périphérique est
Rainette faux-grillon de l'Ouest
Pseudacris triseriata triseriata

tion puisqu'elles sont les plus exposées à disparaître de la planète ou de l'Amérique du Nord.

3.1.2 La faible abondance

Espèce dont les effectifs sont réduits, mettant en péril, à moyen ou à long terme, sa survie ou celle de ses populations.

Ce critère (C-2) signifie que le niveau d'abondance de l'espèce est faible ou réduit. La population de cette espèce peut être naturellement basse parce qu'elle présente des exigences écologiques, des caractéristiques physiologiques ou comportementales qui empêchent le maintien d'un nombre élevé d'individus. Le niveau d'abondance de l'espèce peut également être réduit à la suite d'un déclin causé par un ou plusieurs facteurs adverses d'origine naturelle ou humaine. La faible abondance de l'espèce est évaluée à partir de l'estimation scientifique de l'effectif à la suite d'études et d'inventaires sur le terrain.

Le critère de faible abondance peut aussi se rapporter à la rareté de l'espèce, d'après le faible nombre de spécimens la fréquence des mentions, de même que, selon les observations ou captures ponctuelles, scientifiquement confirmées.

3.1.3 Le déclin des populations

Espèce dont les données historiques montrent un déclin manifeste et continu des populations. La structure des populations ou la sensibilité des habitats rend fragile la survie de cette espèce.

Le déclin de l'espèce s'applique dans au moins un des trois cas suivants: si son aire de répartition a été réduite (C-3a); si un déclin a été noté sur un horizon à moyen ou long terme (C-3d); si la reproduction et un recrutement minimal ne sont plus observés depuis plusieurs années (C-3r). Dans ces cas, l'espèce doit montrer un déclin manifeste et continu.

L'application de ce critère exige, dans les deux premiers cas, des données historiques et une connaissance de l'évolution de l'espèce, notamment quant à son aire de répartition historique ou au niveau initial de son effectif ainsi qu'une connaissance suffisante de sa situation récente. Pour plusieurs espèces, il est difficile de se prononcer sur ces aspects d'après les données disponibles; pour certaines, un jugement a été porté suivant les données de recensement et la tendance sur le territoire québécois et sur les territoires voisins. De même, selon les

connaissances actuelles sur la dynamique et la structure des populations des espèces retenues, l'absence de reproduction et d'un recrutement minimal (C-3r) n'ont pu être confirmés que très rarement.

3.1.4 Le statut reconnu

Espèce dont le statut accordé par d'autres organismes (Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada, Musée canadien de la nature ou autres organismes) s'apparente aux notions d'espèces menacées ou vulnérables précisées dans la Politique québécoise sur les espèces menacées ou vulnérables.

Dans l'établissement de la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec, la majorité des espèces qui ont reçu un statut par le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (CSEMDC) à titre d'espèces vulnérables, menacées ou en danger de disparition ont été retenues. Pour quelques espèces québécoises dont le statut était reconnu en difficulté au Canada, leur situation était différente et n'apparaissait pas précaire au Québec, compte tenu de la stabilité ou de l'augmentation de leur population. Le critère C-4, du statut reconnu par d'autres

organismes compétents, s'applique à plusieurs espèces identifiées dans la liste.

3.1.5 Les critères d'exclusion

Trois critères d'exclusion ont été établis pour la sélection des espèces et viennent préciser que l'espèce ne répond pas au critère de base indiqué au tableau 1. A été exclue: 1) une espèce disparue ou extirpée du territoire québécois; 2) une espèce dont la présence en territoire québécois n'est pas authentifiée ou n'est pas probante; 3) une espèce d'oiseau qui n'est considéré que comme visiteur exceptionnel ou inusité.

Concernant le premier critère, ont été exclues quatre espèces d'oiseaux: le Canard du Labrador (*Camptorhynchus labradorius*), le Grand Pingouin (*Pinguinus impennis*), la Tourte (*Ectopistes migratorius*), toutes trois disparues de la planète, ainsi que le Courlis esquimau (*Numenius borealis*), espèce disparue du Québec mais qui existe encore ailleurs.

3.2 Sources d'information

Plusieurs sources d'information ont été utilisées pour sélectionner les espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables et en dresser un portrait:

- Liste de la faune vertébrée du Québec (Lagacé et al, 1984);
- Bilan de la faune 1992 (MLCP, 1992);
- avis scientifiques, rapports de situation d'espèces;
- atlas, guides, répertoires;
- rapports du Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada (CSEMDC);
- monographies, articles ou rapports scientifiques;
- Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (MENVIQ et MLCP), notamment les informations et l'ordre de priorités (G1-G5) de la banque de données de The Nature Conservancy;
- communications échangées avec des spécialistes et des gestionnaires pour chacun des groupes taxinomiques considérés.

3.3 Liste des espèces et critères applicables

Selon les connaissances actuelles et les critères de sélection présentés, on considère que, parmi les 638 espèces de la faune vertébrée, 76 espèces ou populations sont susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables (tableau 2). Ce sont 13 espèces de poissons, 6 espèces d'amphibiens, 9 espèces de reptiles, 22 espèces d'oiseaux et 26 espèces ou populations de mammifères.

La figure 2 illustre la composition de chaque classe de vertébrés et leur importance relative par rapport à la faune vertébrée totale du Québec et dans la liste des espèces susceptibles d'être désignées. Le groupe des reptiles, principalement, et ceux des amphibiens et des mammifères sont proportionnellement les plus affectés par la problématique de la raréfaction des espèces.

On retrouvera au tableau 3 une présentation des critères d'évaluation applicables, tels que définis au tableau 1, pour chacune des espèces retenues dans la liste, de même qu'une présentation de leurs particularités écologiques et géographiques ainsi que leur problématique.

Figure 2
Classes taxinomiques de la faune vertébrée du Québec et leur importance dans la liste
des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées
menacées ou vulnérables

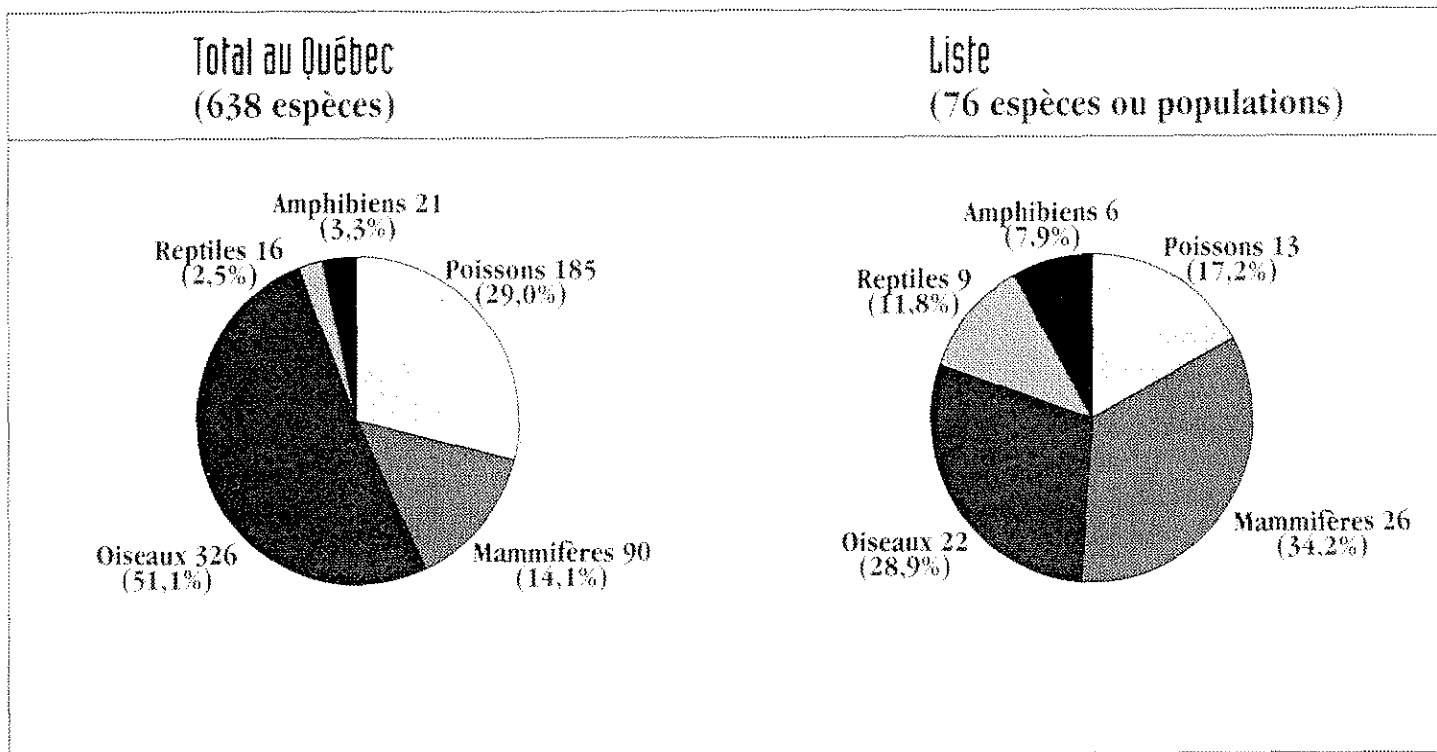


Tableau 2
Liste des espèces de la faune vertébrée susceptibles d'être désignées
menacées ou vulnérables au Québec

Classe des poissons



Nom scientifique	Nom français	Nom anglais
<u>Acipenseridae*</u>		
<i>Acipenser fulvescens</i>	esturgeon jaune	lake sturgeon
<i>Acipenser oxyrinchus</i>	esturgeon noir	Atlantic sturgeon
<u>Clupeidae</u>		
<i>Alosa sapidissima</i>	alose savoureuse	American shad
<u>Salmonidae</u>		
<i>Coregonus artedii</i>	cisco de lac (printemps)	cisco or lake herring
<u>Esocidae</u>		
<i>Esox americanus</i>	brochet d'Amérique	redfin pickerel
<i>americanus</i>		
<i>Esox americanus</i>	brochet vermiculé	grass pickerel
<i>vermiculatus</i>		
<u>Cyprinidae</u>		
<i>Hypognathus bankinsoni</i>	méné laiton	brassy minnow
<u>Catostomidae</u>		
<i>Moxostoma carinatum</i>	suceur ballot	river redhorse
<i>Moxostoma hubbsi</i>	suceur cuivré	copper redhorse
<u>Ictaluridae</u>		
<i>Noturus insignis</i>	chat-fou liséré	marginated madtom
<u>Percichthyidae</u>		
<i>Morone saxatilis</i>	bar rayé	striped bass
<u>Percidae</u>		
<i>Etheostoma caeruleum</i>	dard arc-en-ciel	rainbow darter
<i>Percina copelandi</i>	fouille-roche gris	channel darter

* Nom de la famille

Classe des amphibiens



Nom scientifique	Nom français	Nom anglais
<u>Plethodontidae*</u>		
<i>Desmognathus fuscus fuscus</i>	Salamandre sombre du Nord	Northern Dusky Salamander
<i>Desmognathus ochrophaeus</i>	Salamandre sombre des montagnes	Mountain Dusky Salamander
<i>Hemidactylium scutatum</i>	Salamandre à quatre doigts	Four-toed Salamander
<i>Gyrinophilus porphyriticus</i>	Salamandre pourpre	Spring Salamander
<u>Hylidae</u>		
<i>Pseudacris triseriata</i> <i>triseriata</i>	Rainette faux-grillon de l'Ouest	Western Chorus Frog
<u>Ranidae</u>		
<i>Rana palustris</i>	Grenouille des marais	Pickerel Frog

* Nom de la famille

Classe des reptiles



Nom scientifique	Nom français	Nom anglais
<u>Kinosternidae*</u>		
<i>Sternotherus odoratus</i>	Tortue musquée	Common Musk Turtle
<u>Emydidae</u>		
<i>Clemmys guttata</i>	Tortue ponctuée	Spotted Turtle
<i>Clemmys insculpta</i>	Tortue des bois	Wood Turtle
<i>Emydoidea blandingi</i>	Tortue mouchetée	Blanding's Turtle
<i>Gratemys geographica</i>	Tortue géographique	Common Map Turtle
<u>Trionychidae</u>		
<i>Apalone spinifera spinifera</i>	Tortue-molle à épines	Eastern Spiny Softshell
<u>Dermochelyidae</u>		
<i>Dermochelys coriacea</i>	Tortue luth	Leatherback Turtle
<u>Colubridae</u>		
<i>Nerodia sipedon sipedon</i>	Couleuvre d'eau	Northern Water Snake
<i>Storeria dekayi</i>	Couleuvre brune	Brown Snake

* Nom de la famille

Classe des oiseaux



Nom scientifique	Nom français	Nom anglais
<u>Podicipedidae*</u>		
<i>Podiceps auritus</i>	Grèbe cornu	Horned Grebe
<i>Podiceps grisegena</i>	Grèbe jougris	Red-necked Grebe
<u>Ardeidae</u>		
<i>Ixobrychus exilis</i>	Petit Butor	Least Bittern
<u>Anatidae</u>		
<i>Histrionicus bistrionicus</i>	Canard arlequin	Harlequin Duck
<u>Accipitridae</u>		
<i>Haliaeetus leucocephalus</i>	Pygargue à tête blanche	Bald Eagle
<i>Accipiter cooperii</i>	Épervier de Cooper	Cooper's Hawk
<i>Buteo lineatus</i>	Buse à épaulettes	Red-shouldered Hawk
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	Golden Eagle
<u>Falconidae</u>		
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	Peregrine Falcon
<u>Rallidae</u>		
<i>Coturnicops noveboracensis</i>	Râle jaune	Yellow Rail
<u>Charadriidae</u>		
<i>Charadrius melodus</i>	Pluvier siffleur	Piping Plover
<u>Laridae</u>		
<i>Sterna caspia</i>	Sterne caspienne	Caspian Tern
<i>Sterna dougallii</i>	Sterne de Dougall	Roseate Tern
<u>Strigidae</u>		
<i>Strix nebulosa</i>	Chouette cendrée	Great Gray Owl
<u>Picidae</u>		
<i>Melanerpes erythrocephalus</i>	Pic à tête rouge	Red-headed Woodpecker
<u>Troglodytidae</u>		
<i>Cistothorus platensis</i>	Troglodyte à bec court	Sedge Wren
<u>Laniidae</u>		
<i>Lanius ludovicianus</i>	Pie-grièche migratrice	Loggerhead Shrike
<u>Emberizidae</u>		
<i>Dendroica cerulea</i>	Paruline azurée	Cerulean Warbler
<i>Pipilo erythrophthalmus</i>	Tohi à flancs roux	Rufous-sided Towhee
<i>Ammodramus savannarum</i>	Bruant sauterelle	Grasshopper Sparrow
<i>Ammodramus leconteii</i>	Bruant de Le Conte	Le Conte's Sparrow
<i>Ammodramus caudacutus</i>	Bruant à queue aiguë	Sharp-tailed Sparrow

* Nom de la famille

Classe des mammifères



Nom scientifique	Nom français	Nom anglais
<u>Soricidae*</u>		
<i>Sorex fumeus</i>	Musaraigne fuligineuse	Smoky Shrew
<i>Sorex gaspensis</i>	Musaraigne de Gaspé	Gaspé Shrew
<i>Microsorex hoyi</i>	Musaraigne pygmée	Pygmy Shrew
<u>Vespertilionidae</u>		
<i>Lasionycteris noctivagans</i>	Chauve-souris argentée	Silver-haired Bat
<i>Pipistrellus subflavus</i>	Pipistrelle de l'Est	Eastern Pipistrelle
<i>Lasiurus borealis</i>	Chauve-souris rousse	Red Bat
<i>Lasiurus cinereus</i>	Chauve-souris cendrée	Hoary Bat
<u>Sciuridae</u>		
<i>Glaucomys volans</i>	Petit Polatouche	Southern Flying Squirrel
<u>Cricetidae</u>		
<i>Synaptomys cooperi</i>	Campagnol lemming de Cooper	Southern Bog Lemming
<i>Microtus pinetorum</i>	Campagnol sylvestre	Woodland Vole
<i>Microtus chrotorrhinus</i>	Campagnol des rochers	Rock Vole
<u>Monodontidae</u>		
<i>Delphinapterus leucas</i>	Béluga (Eastmain)	White Whale
<i>Delphinapterus leucas</i>	Béluga (Ungava)	White Whale
<i>Delphinapterus leucas</i>	Béluga (Saint-Laurent)	White Whale
<u>Balaenopteridae</u>		
<i>Balaenoptera physalus</i>	Rorqual commun	Fin Whale
<i>Balaenoptera musculus</i>	Rorqual bleu	Blue Whale
<i>Megaptera novaeangliae</i>	Rorqual à bosse	Humpback Whale
<u>Balaenidae</u>		
<i>Eubalaena glacialis</i>	Baleine noire	Right Whale
<u>Mustelidae</u>		
<i>Mustela nivalis</i>	Belette pygmée	Least Weasel
<i>Gulo gulo</i>	Carcajou	Wolverine
<u>Felidae</u>		
<i>Felis concolor</i>	Cougar	Mountain Lion
<i>Lynx canadensis</i>	Lynx du Canada	Lynx
<i>Lynx rufus</i>	Lynx roux	Bobcat
<u>Phocidae</u>		
<i>Phoca vitulina mellonae</i>	Phoque commun (lacs des Loups marins)	Harbour Seal
<u>Cervidae</u>		
<i>Rangifer tarandus</i>	Caribou (Gaspésie)	Caribou
<i>Rangifer tarandus</i>	Caribou (Val-d'Or)	Caribou

* Nom de la famille

Tableau 3
Particularités, répartition, critères de sélection et problématique québécoise
de chaque espèce sélectionnée dans la liste

Espèces / Classe des poissons



	Particularités (importance écologique/groupe trophique)	Répartition: aire géographique	Critères de sélection applicables	Problématique québécoise
		hors Québec	(tableau 1)	
<i>Acipenser fulvescens</i> Esturgeon jaune Lake sturgeon	Eau douce Pêche commerciale et sportive (Benthophage, longévif)	Canada États-Unis	C-1g (rang G3) C-3a,d	Situation précaire dans le système du fleuve Saint-Laurent: exploitation de l'espèce, habitat de reproduction, pollution. Manque de connaissances sur l'état des populations dans les eaux intérieures.
<i>Acipenser oxyrinchus</i> Esturgeon noir Atlantic sturgeon	Anadrome, migrateur Pêche commerciale, espèce côtière (Benthophage, longévif)	Canada États-Unis	C-1g (rang G3) C-3a,d,r	Absence d'observation sur présence d'adultes reproducteurs, sites de fraye inconnus. Exploitation et contraintes dans son habitat.
<i>Alosa sapidissima</i> Alose savoureuse American shad	Anadrome, migrateur Pêche commerciale, pêche sportive Espèce côtière (Planctophage, poisson fourrage)	Canada États-Unis	C-3a,d	État actuel des stocks inconnu. Accès restreint aux frayères à la suite de l'érection de barrages, pollution et dégradation de l'habitat de reproduction et d'alevinage.
<i>Coregonus artedii</i> Cisco de lac (printemps) Cisco or lake herring	Eau douce (lac des Écorces) population de cisco de lac frayant le printemps (Planctophage)	États-Unis	C-1i C-4 Vulnérable/ CSEMDC 1992	Unicité écologique, deux seules populations frayant le printemps en Amérique du Nord. Dégradation de son habitat (eutrophisation du lac des Écorces); sensibilité des oeufs à la sédimentation.
<i>Esox americanus americanus</i> Brochet d'Amérique Redfin pickerel	Eau douce (Piscivore, milieux humides)	États-Unis	C-1p Nord C-2 C-3d	Restreint à la rivière Richelieu, à l'archipel de Sorel et quelques autres sites isolés. Dépend des milieux humides; dégradation de son habitat. Manque de connaissance sur l'état et les exigences de l'espèce.
<i>Esox americanus vermiculatus</i> Brochet vermiculé Grass pickerel	Eau douce (Piscivore, milieux humides)	Canada États-Unis	C-1p Nord C-2	Très rare et aucune mention récente de capture. Perte d'habitat et dégradation problématique du milieu par pollution. Diagnostiquer l'état de la population.
<i>Hybognathus hankinsoni</i> Méné laiton Brassy minnow	Eau douce (Planctophage, exigences spéciales au niveau de l'habitat)	Canada États-Unis	C-1p Est C-2	Très spécialisé. Habitat menacé par les rejets agricoles et le développement urbain et industriel. Manque de connaissances sur la biologie et l'état de la population.
<i>Maxostoma carinatum</i> Suceur ballot River redborse	Eau douce (Benthophage consommant petits mollusques)	Canada États-Unis	C-1i C-2 C-3d C-4 Vulnérable/ CSEMDC 1987	Limité au fleuve Saint-Laurent et à ses grands tributaires du sud. Poisson très rare et exposé à la dégradation de son habitat; sensible à l'envasement, à l'endiguement des eaux.
<i>Maxostoma hubbsi</i> Suceur cuivré Copper redborse	Eau douce (Benthophage spécialisé dans la consommation de petits mollusques)	NIL	C-1e monde C-1g (Rang G-1) C-2 C-3d C-4 Menacé/ CSEMDC 1987	Espèce endémique au Québec. Limité principalement à la rivière Richelieu et quelques spécimens dans le Saint-Laurent. Situation critique. Facteurs limitatifs persistants. Dégradation de son habitat, pollution et sédimentation.
<i>Noturus insignis</i> Chat-fou liséré Margined madtom	Eau douce (Planctophage, spécialisation de son habitat)	Canada États-Unis	C-1i C-2 C-4 Menacé/ CSEMDC 1989	Poisson très rare et spécialisé; découvert en 1971 au parc de la Gatineau. Activité de reproduction non observée. Connaissances nécessaires pour interventions de protection.
<i>Morone saxatilis</i> Bar rayé Striped bass	Anadrome Migration automnale de fraye (Piscivore, espèce côtière)	Canada États-Unis	C-2 C-3a,d,r	État concentré dans le fleuve et l'estuaire du Saint-Laurent. Espèce décimée, très peu de spécimens observés depuis 1966. Absence du secteur amont du Saint-Laurent où elle migrat et aucune évidence de reproduction.

Espèces / Classe des poissons



	Particularités	Répartition:	Critères de sélection	Problématique québécoise
	(Importance écologique/groupe trophique)	aire géographique	applicables	
		hors Québec	(tableau 1)	
<i>Etheostoma caeruleum</i> Dard arc-en-ciel Rainbow darter	Eau douce (Carnivore)	Canada États-Unis	C-11 C-2	Un seul site de mention. Valider s'il s'agit d'une population établie.
<i>Percina copelandi</i> Fouille-roche gris Channe darter	Eau douce (Benthophage, consomme larves d'insectes, algues)	Canada États-Unis	C-11 C-2	Tributaires du fleuve et lac Saint-Pierre. Répartition discontinue, faible abondance en général. Sensible à la pollution, dégradation de son habitat, compétition. Peu de données récentes et manque de connaissances sur l'état de la population.

Espèces / Classe des amphibiens



	Particularités (Importance écologique/groupe trophique)	Répartition: aire géographique	Critères de sélection applicables	Problématique québécoise
		hors Québec	(tableau 1)	
<i>Desmognathus fuscus fuscus</i> Salamandre sombre du Nord Northern Dusky Salamander	Urodèle Ruisseaux, habitat humide (Consomme insectes aquatiques, crustacés et araignées)	Canada États-Unis	C-1p Nord C-3 d	Espèce peu répandue et peu signalée, localisée dans régions montagneuses et boisées au sud du Québec. Sensible aux interventions dans son habitat: exploitation forestière, développement d'infrastructure industrielle ou domiciliaire.
<i>Desmognathus ochropbaeus</i> Salamandre sombre des montagnes Mountain Dusky Salamander	Urodèle Sources et petits ruisseaux froids, habitat humide (Consomme insectes, petits invertébrés)	États-Unis	C-11 C-2	Rarement recensée au Québec; première mention en 1988; répartition restreinte au sud du Québec. Espèce sensible aux interventions dans son habitat.
<i>Hemidactylum scutatum</i> Salamandre à quatre doigts Four-toed Salamander	Urodèle Habitat humide, milieu terrestre (Consomme divers invertébrés)	Canada États-Unis	C-1p Nord C-2	Rarement recensée au Québec; à la limite nord de sa répartition. Localisée dans des habitats peu abondants: marécages à sphaigne dans l'extrême sud du Québec. Menacée par l'urbanisation et par les modifications du milieu hydrographique.
<i>Gyrinophilus porphyriticus</i> Salamandre pourpre Spring Salamander	Urodèle Ruisseaux, habitat humide (Consomme insectes et autres invertébrés, jeunes grenouilles et autres salamandres)	États-Unis	C-1p Nord C-2	Répartition restreinte périphérique, au sud du Québec. Exigences écologiques strictes; sensible à tout aménagement qui affecte les ruisseaux, surtout le déboisement.
<i>Pseudacris triseriata triseriata</i> Rainette faux-grillon de l'Ouest Western Chorus Frog	Anoure Milieu terrestre, habitat humide (Consomme insectes et autres invertébrés)	Canada États-Unis	C-1p Est C-2 C-3d	Très rare au Québec; à la limite est de sa répartition, dans le sud du Québec. Assèchement des terres humides et développements agricoles ou urbains dans son habitat.
<i>Rana palustris</i> Grenouille des marais Pickerel Frog	Anoure Milieu terrestre, habitat humide. (Consomme arthropodes terrestres, crustacés et mollusques)	Canada États-Unis	C-2 C-3d	Espèce rare au Québec. Certaines de ses populations ont diminué ou complètement disparu. Perte d'habitats de reproduction résultant de l'exploitation agricole et de l'urbanisation; sensibilité à l'acidification de son habitat.

Espèces / Classe des reptiles



	Particularités (Importance écologique/groupe trophique)	Répartition: aire géographique hors Québec	Critères de sélection applicables (tableau 1)	Problématique québécoise
<i>Sternotherus odoratus</i> Tortue musquée Common Musk Turtle	Testudine Rivières, habitat humide (Omnivore)	Canada États-Unis	C-1p Nord C-2	Rare; première mention au Québec en 1989; à la limite nord de la répartition de l'espèce en Amérique du Nord. Étude requise sur l'état de sa population.
<i>Clemmys guttata</i> Tortue ponctuée Spotted Turtle	Testudine Milieu terrestre, habitat humide (Omnivore)	Canada États-Unis	C-11 C-2 C-4 Vulnérable/ CSEMDC 1991	Rare, quelques mentions isolées. Modification de son habitat naturel à la suite de l'assèchement des étangs et des marécages; collecte comme animal familier; sensible à la pollution.
<i>Clemmys insculpta</i> Tortue des bois Wood Turtle	Testudine Milieu terrestre, habitat humide (Omnivore)	Canada États-Unis	C-2	Espèce très dispersée à l'intérieur de son aire; semble restreinte aux rivières sinueuses et sablonneuses. Menacée par la dégradation et la destruction de son habitat; collecte comme animal familier.
<i>Emydoidea blandingi</i> Tortue mouchetée Blanding's Turtle	Testudine. Lacs, rivières, habitat humide («Omnivore», diète variant d'un endroit à l'autre)	Canada États-Unis	C-1p Est C-2	Tortue aquatique rare; perte d'habitat par assèchement des marais et marécages, urbanisation, construction des réseaux routiers.
<i>Graptemys geographica</i> Tortue géographique Common Map Turtle	Testudine Grands plans d'eau, rivières, lacs, habitat humide (Se nourrit principalement de mollusques)	Canada États-Unis	C-1p Nord C-3d	Deux principales populations connues au Québec. Sites de nidification affectés par des variations du niveau d'eau. Menacée par l'«artificialisation» des rives, la pollution et le dérangement. La population du Lac des Deux Montagnes a présenté des problèmes de recrutement.
<i>Apalone spinifer spinifer</i> Tortue-molle à épines Eastern Spiny Softshell	Testudine Grand plans d'eau, rivières, lacs, habitat humide (Carnivore benthique, même charognard, se nourrit surtout d'écrevisses et d'insectes)	Canada États-Unis	C-1i C-2 C-4 Menacée/ CSEMDC 1991	Rare dans l'ensemble de son aire de répartition québécoise et canadienne. Statut au Québec incertain; aucun site de nidification identifié. Pollution chimique, réduction de la ressource alimentaire, prédation des nids et perte d'habitat.
<i>Dermochelys coriacea</i> Tortue luth Leatherback Turtle	Testudine Milieu marin pélagique (Spécialisée dans la consommation de méduses)	Océans Atlantique Pacifique Indien	C-1p, g (rang G3) C-2 C-4 En danger de disparition/ CSEMDC 1981	Population de faible densité dans le monde malgré son aire étendue; ne nidifie pas au Québec et présence occasionnelle dans le golfe du Saint-Laurent. Emmêlement dans les filets de pêche et pollution par les débris de plastique.
<i>Nerodia sipedon sipedon</i> Couleuvre d'eau Northern Water Snake	Squamate Habitat humide, rivages des cours d'eau (Carnivore et charognard)	Canada États-Unis	C-1p Nord	Restreinte au sud-ouest du Québec, limite nord de sa répartition. Persécution; sensible aux résidus toxiques de pesticides et à la contamination par les métaux lourds; perte d'habitat due à la construction domiciliaire.
<i>Storeria dekayi</i> Couleuvre brune Brown Snake	Squamate Terrestre (Carnivore)	Canada États-Unis Mexique	C-1p Nord C-2	Rare au Québec, localisation restreinte au sud et sporadique. Habitat menacé par le développement domiciliaire; collecte probable.

Espèces / Classe des oiseaux



	Particularités (Importance écologique/groupe trophique)	Répartition: aire de nidif. hors Québec	Critères de sélection applicables (tableau 1)	Problématique québécoise
<i>Podiceps auritus</i> Grèbe corau Horned Grebe	«Huarts et grèbes» Nicheur, migrateur rare, oiseau aquatique (Niche dans habitat humide; consomme insectes, crustacés, petits poissons)	Canada États-Unis Eurasie	C-1 C-2	Espèce rare, nichant uniquement dans une partie des îles-de-la-Madeleine, population reproductrice entre 10 et 20 couples. Peu de données, tendance de la population et exigences écologiques à définir.
<i>Podiceps grisegena</i> Grèbe jougris Red-necked Grebe	«Huarts et grèbes» Nicheur, migrateur inusité; oiseau aquatique (Niche dans marais ou en eau douce peu profonde; consomme écrevisses, salamandres et insectes)	Canada États-Unis Eurasie	C-1p Est C-2	Espèce dont la nidification est connue depuis 10 ans. Besoin de valider s'il s'agit d'une population reproductrice stable.
<i>Ixobrychus exilis</i> Petit Butor Least Bittern	«Grands et petits échassiers» Nicheur, migrateur rare (Niche dans marais de quenouilles, marécages; se nourrit d'animaux aquatiques)	Canada États-Unis Mésopotamie Am. centrale Am. du sud	C-1p Nord C-2 C-4 Vulnérable/ CSEMDC 1988	Rareté des sites de nidification; distribution restreinte et localisée au sud du Québec. Perte d'habitat, affecté par contaminants, marnage, activités de récréation aquatiques.
<i>Histrionicus histrionicus</i> Canard arlequin Harlequin Duck	«Sauvagine»; canard plongeur. Nicheur, résidant rare (Niche près d'un cours d'eau rapide, se nourrit de petits insectes, plantes aquatiques)	Canada États-Unis Eurasie	C-2 C-4 En danger de disparition/ CSEMDC 1990	Nicheur rare, à répartition limitée dans le centre et le nord du Québec; hivernant côtier. La population de l'est de l'Amérique du Nord compterait moins de 1 000 individus.
<i>Haliaeetus leucocephalus</i> Pygargue à tête blanche Bald Eagle	«Oiseau de proie» Nicheur, résidant rare, hivernant (Niche à proximité de grands plans d'eau, sur des îles; charognard et piscivore)	Canada États-Unis Mexique	C-1g (rang G3) C-2 C-3a	Population québécoise estimée à près de 26 couples; réduction de son aire de reproduction. Occupation humaine en bordure des plans d'eau, accumulation de pesticides, abattage, captures accidentelles par le piégeage.
<i>Accipiter cooperii</i> Épervier de Cooper Cooper's Hawk	«Oiseau de proie» Nicheur, migrateur rare (Forêt mixte et de feuillus; carnivore, se nourrit surtout d'oiseaux et de petits mammifères)	Canada États-Unis Mexique	C-1p Nord C-2 C-4 Vulnérable/ CSEMDC 1983	Niche de façon très locale dans le sud du Québec; population estimée à moins de 60 couples reproducteurs. Plusieurs facteurs seraient responsables de sa rareté, notamment la destruction de nombreuses forêts matures et des habitats riverains, sensible à l'accumulation de pesticides organochlorés (DDT).
<i>Buteo lineatus</i> Buse à épaulettes Red-shouldered Hawk	«Oiseau de proie» Nicheur, migrateur rare (Forêts feuillues matures des basses terres; carnivore, se nourrit de petits mammifères, rongeurs, d'oiseaux, de grenouilles, de couleuvres)	Canada États-Unis Mexique	C-3a C-4 Vulnérable/ CSEMDC 1983	Nicheur à répartition limitée dans le sud du Québec, recensé dans près de 60 sites. La perte d'habitats, les effets néfastes des contaminants toxiques et des pesticides et l'abattage sont responsables de sa précarité.
<i>Aquila chrysaetos</i> Aigle royal Golden Eagle	«Oiseau de proie» Nicheur, migrateur rare, hivernant (Régions montagneuses; carnivore et charognard se nourrit de mammifères et d'oiseaux)	Canada États-Unis Mexique Eurasie Afrique	C-2	Nombre de sites de reproduction peu élevé malgré son aire de répartition étendue; population estimée à près de 60 couples. L'abattage et les captures accidentelles par le piégeage constituent probablement les principaux facteurs limitatifs.
<i>Falco peregrinus</i> Faucon pèlerin Peregrine Falcon	«Oiseau de proie» Nicheur, migrateur rare (Niche sur des falaises ou escarpements près de milieux ouverts, parfois sur des grates-ciel; carnivore, consomme des oiseaux)	Canada États-Unis Mexique Tous les continents	C-1g (rang G3) C-2 C-3a, d C-4 En danger de disparition/ CSEMDC 1978 (ssp anatum) Vulnérable/ CSEMDC 1992 (ssp tundrius)	La sous-espèce <i>anatum</i> du sud du Québec, disparue comme nicheur au cours des années 1960, fait l'objet d'un plan de rétablissement avec succès. En considérant le statut de la sous-espèce <i>tundrius</i> , au nord, révisé par le CSEMDC en 1992, la situation globale de l'espèce est précaire mais semble pouvoir s'améliorer.

Espèces / Classe des oiseaux



	Particularités (Importance écologique/groupe trophique)	Répartition: aire de nidif. hors Québec	Critères de sélection applicables (tableau 1)	Problématique québécoise
<i>Coturnicops noveboracensis</i> Râle jaune Yellow Rail	«Grands et petits échassiers» Nicheur, migrateur rare (Marais herbeux; consomme plantes aquatiques, divers invertébrés, grenouilles)	Canada États-Unis	C-2	Espèce rare et méconnue en raison de son comportement discret. Sites soupçonnés de nidification peu nombreux. L'aire de dispersion au Québec représente une forte portion de sa répartition mondiale. Sensible à l'assèchement des milieux humides.
<i>Charadrius melodus</i> Pluvier siffleur Piping Plover	«Grands et petits échassiers» Nicheur, migrateur rare (Plages sablonneuses; consomme insectes et très petits crustacés)	Canada États-Unis	C-1p Nord C-1g (rang G3) C-2 C-3a, d C-4 En danger de disparition / CSEMDC 1985	Au Québec, l'espèce ne niche plus que sur les plages des Îles-de-la-Madeleine. Dans le cadre du plan de rétablissement, on protège ses aires de nidification contre le développement et la fréquentation humaine ainsi que son habitat. Le nombre de niches est passé de 37 couples en 1987 à 44 en 1992.
<i>Sterna caspia</i> Sterne caspienne Caspian Tern	«Grands et petits échassiers» Nicheur, migrateur rare (Niche sur de petites îles du golfe; piscivore)	Canada États-Unis Mexique Am. centrale Eurasie Afrique	C-1i C-2 C-3d C-4 Vulnérable / CSEMDC 1978	La population de reproducteurs au Québec est menacée de disparition; un seul site de nidification confirmé sur l'île à la Brume sur la Basse-Côte-Nord. Les effectifs, actuellement estimés à moins de 30 adultes ont diminué au cours des dernières décennies à cause de divers facteurs adverses.
<i>Sterna dougallii</i> Sterne de Dougall Roseate Tern	«Grands et petits échassiers» Nicheur, migrateur rare (Niche sur îles côtières, grèves; piscivore)	Canada États-Unis Mexique Am. centrale Eurasie Afrique Océanie	C-1i, g (rang G3) C-2 C-3d C-4 Menacée / CSEMDC 1986	Se retrouve uniquement aux Îles-de-la-Madeleine où elle niche régulièrement depuis 1972. Sa population résiduelle varie d'un à deux couples tandis qu'elle se chiffre à 100 ou 125 couples au Canada.
<i>Strix nebulosa</i> Chouette cendrée Great Gray Owl	«Oiseau de proie» Nicheur, résidant rare, hivernant (Forêts conifériennes, tourbières; carnivore, se nourrit de petits mammifères et d'oiseaux)	Canada États-Unis Eurasie	C-1p Est C-2 C-4 Vulnérable / CSEMDC 1979	La première nidification de cette chouette dans la province fut découverte vers 1985. Seulement deux sites ont été confirmés en 1988-1989 dans le Québec méridional, bien que cette espèce niche probablement à quelques autres endroits et plus au nord. La population de reproducteurs est minime et peu connue.
<i>Melanerpes erythrocephalus</i> Pic à tête rouge Red-headed Woodpecker	«Passereaux et autres oiseaux terrestres» Nicheur, migrateur rare (Forêts décidues clairsemées et autres milieux avec gros arbres morts; insectivore)	Canada États-Unis	C-1p Nord C-2	Répartition restreinte au Québec et rareté des sites de nidification connus. La population semble moins abondante qu'autrefois, à cause de la compétition avec l'Étourneau sansonnet, de l'augmentation du trafic routier et de la perte d'habitats.
<i>Cistothorus platensis</i> Troglodyte à bec court Sedge Wren	«Passereaux et autres oiseaux terrestres» Nicheur, migrateur rare (Marais herbeux; insectivore)	Canada États-Unis Mexique Am. centrale Am. du Sud	C-2	La population québécoise est peu connue. Peu de sites de nidification ont été recensés et sa distribution semble restreinte principalement par la perte d'habitats reliée aux pratiques agricoles et à l'urbanisation.
<i>Latius ludovicianus</i> Pie-grièche migratrice Loggerhead Shrike	«Passereaux et autres oiseaux terrestres» Nicheur, migrateur rare (Terrains assez dégagés avec postes de guet; haies d'aubépines; insectivore et carnivore)	Canada États-Unis Mexique	C-2 C-3a,d C-4 En danger de disparition / CSEMDC 1991	Depuis 1980, l'espèce n'a été rapportée nicheuse que dans une dizaine de localités au Québec. Déclin important de la population et réduction sérieuse de son aire de reproduction. Plan de rétablissement en cours.

Espèces / Classe des oiseaux



	Particularités (Importance écologique/groupe trophique)	Répartition: aire de nidif. hors Québec	Critères de sélection applicables (tableau 1)	Problématique québécoise
<i>Dendroica cerulea</i> Paruline azurée Cerulean Warbler	«Passereaux et autres oiseaux terrestres» Nicheur, migrateur rare (Forêts décidues matures; insectivore)	Canada États-Unis	C-1i C-2	Présence découverte au Québec en 1950; population reproductrice estimée au plus à 20 couples nicheurs. Espèce confinée dans des régions où son habitat préféré des collines montréalaises est rare. Tendances et état de la population à évaluer.
<i>Pipilo erythrophthalmus</i> Touhi à flancs roux Rufous-sided Towhee	«Passereaux et autres oiseaux terrestres» Nicheur, migrateur rare (Niche dans bois clairs, broussailles; granivore)	Canada États-Unis Mexique Am. centrale	C-1p Nord C-2	Répartition limitée au sud de la province; peu de sites de reproduction connus. Tendances et état de la population à évaluer.
<i>Ammodramus savannarum</i> Bruant sauterelle Grasshopper Sparrow	«Passereaux et autres oiseaux terrestres» Nicheur, migrateur rare (Niche dans les champs, prés; granivore)	Canada États-Unis Mexique Am. centrale	C-1p Nord C-2	L'espèce niche très localement. d'après le nombre restreint de sites connus. Diverses interventions humaines dans son habitat lui sont préjudiciables.
<i>Ammodramus leconteii</i> Bruant de Le Conte Le Conte's Sparrow	«Passereaux et autres oiseaux terrestres» Nicheur, migrateur rare (Herbes hautes, champs abandonnés et marais; granivore)	Canada États-Unis Am. centrale Am. du Sud	C-2	Nicheur méconnu à répartition limitée au Québec: en 1989 le nombre de sites de reproduction était de 18.
<i>Ammodramus caudacutus</i> Bruant à queue aigüe Sharp-tailed Sparrow	«Passereaux et autres oiseaux terrestres» Nicheur, migrateur peu commun (Marais, côtiers, champs en friche; insectivore)	Canada États-Unis	C-3a	Deux sous-espèces sont présentes sur le territoire québécois: une restreinte à la baie James, l'autre fréquentant la vallée du Saint-Laurent. La population de cette dernière semble stable actuellement, malgré que la destruction de certains marais ait entraîné une certaine baisse des effectifs.

Espèces / Classe des mammifères



	Particularités	Répartition:	Critères de sélection	Problématique québécoise
	(Importance écologique/groupe trophique)	aire géographique	applicables	
		hors Québec	(tableau 1)	
<i>Sorex fumeus</i> Musaraigne fuligineuse Smoky Shrew	«Petit mammifère terrestre» (Régions montagneuses et forêts de feuillus humides; insectivore)	Canada États-Unis	C-2	Pas de données récentes de capture. Fortes variations annuelles de population.
<i>Sorex gaspensis</i> Musaraigne de Gaspé Gaspé Shrew	«Petit mammifère terrestre» (Forêts matures de conifères, rives des cours d'eau rapides, pentes rocheuses tapissées de mousse; insectivore)	Canada	C-1 C-2 C-4 Vulnérable/ CSEMDC 1988	Répartition mondiale très restreinte, localisée en Gaspésie et dans les Provinces Maritimes. Niche écologique spécifique et espèce sensible aux perturbations de son habitat par les coupes forestières.
<i>Microsorex hoyi</i> Musaraigne pygmée Pygmy Shrew	«Petit mammifère terrestre» (Régions herbeuses, tourbières et marécages; insectivore)	Canada États-Unis	C-2	Espèce rare malgré sa répartition large. Étude nécessaire pour évaluer sa situation.
<i>Lasiorycteris noctivagans</i> Chauve-souris argentée Silver-haired Bat	«Chauve-souris» Espèce arboricole, migratrice (Régions forestières le long des lacs, étangs et cours d'eau; insectivore)	Canada États-Unis	C-2	Rare. Manque de connaissance sur la biologie, l'abondance et les fluctuations de la population.
<i>Pipistrellus subflavus</i> Pipistrelle de l'Est Eastern Pipistrelle	«Chauve-souris» Espèce cavernicole (Pâturages, forêts clairsemées, le long de cours d'eau; insectivore)	Canada États-Unis Mexique Am. centrale	C-1p Nord C-2	Rare; niveau de la population et lieux d'hivernation inconnus.
<i>Lasiurus borealis</i> Chauve-souris rousse Red Bat	«Chauve-souris» Espèce arboricole, migratrice (Forêts conifériennes ou mixtes, clairières, plans d'eau; insectivore)	Canada États-Unis Mexique Am. centrale Am. du Sud	C-2	Rare. Une seule mention récente. Acquisition de connaissances nécessaire pour établir son statut.
<i>Lasiurus cinereus</i> Chauve-souris cendrée Hoary Bat	«Chauve-souris» Espèce arboricole, migratrice (Forêts conifériennes ou de feuillus, clairières, plans d'eau; insectivore)	Canada États-Unis, Mexique Am. centrale Am. du Sud	C-2	Rare; espèce sylvoicole difficilement observable. Aucune étude sur l'estimation et la tendance de sa population.
<i>Glaucomys volans</i> Petit Polatouche Southern Flying Squirrel	«Petit mammifère terrestre» Écureuil «volant» nocturne (Forêts denses et matures de pins ou de bois francs tels que hêtres, érables, chênes, noyers; rongeur omnivore)	Canada États-Unis Mexique Am. centrale	C-1p Nord C-2 C-4 Vulnérable/ CSEMDC 1988	Rare. Exigences écologiques spécifiques. Plusieurs facteurs limitatifs nuisent à la reproduction et au maintien de l'espèce, dont notamment les interventions dans son habitat et l'abattage des arbres creux.
<i>Synaptomys cooperi</i> Campagnol lemming de Cooper Southern Bog Lemming	«Petit mammifère terrestre» (Tourbières, marais herbeux, forêts mixtes humides; rongeur surtout herbivore)	Canada États-Unis	C-2	Rare au Canada, ne se rencontre que sporadiquement dans les habitats propices. Acquisition de connaissances nécessaires pour établir son statut.
<i>Microtus pinetorum</i> Campagnol sylvestre Woodland Vole	«Petit mammifère terrestre» (Forêts de feuillus, bordure de boisés, vergers et champs; rongeur herbivore)	Canada États-Unis	C-1p Nord C-2	Rare; répartition restreinte à l'érablière à caryer, en Estrie. Données actuelles insuffisantes pour évaluer son statut.
<i>Microtus chrotorrhinus</i> Campagnol des rochers Rock Vole	«Petit mammifère terrestre» (Forêts conifériennes ou mixtes, talus humides, rochers, pied des falaises, près de points d'eau; rongeur herbivore)	Canada États-Unis	C-2	Rare. Densité faible. Besoin d'estimer l'abondance et la tendance de la population.

Espèces / Classe des mammifères



	Particularités	Répartition:	Critères de sélection	Problématique québécoise
	Importance écologique/groupe trophique	aire géographique	applicable	
		hors Québec	(tableau 1)	
<i>Béluga (population d'Estmain)</i> Delphinapterus leucas White Whale	•Mammifère marin• Baleine à dents (odontocète), migratrice (Eaux salées froides de type arctique et subarctique et estuaires; piscivore)	Canada	C-1p C-3d C-4 Menacée / CSEMDC 1988	Effectifs diminués de façon importante à la suite de la chasse commerciale. Chasse d'alimentation; perturbation de l'habitat et trafic maritime le menacent actuellement.
<i>Béluga (population d'Ungava)</i> Delphinapterus leucas White Whale	•Mammifère marin• Baleine à dents, migratrice (Eaux salées froides de type arctique et subarctique et estuaires; piscivore)	Canada	C-1p C-2 C-3d C-4 En danger de disparition/ CSEMDC 1988	Effectifs ne comptant que quelques dizaines d'individus. Déclin dû à la surexploitation passée, au trafic maritime, à la compétition de même qu'à la prédation.
<i>Delphinapterus leucas</i> Béluga (population du Saint-Laurent) White Whale	•Mammifère marin• Baleine à dents (Eaux salées froides de l'estuaire du Saint-Laurent et fjord du Saguenay; piscivore)	NIL	C-1i C-3a, d C-4 En danger de disparition/ CSEMDC 1983	Population réduite à quelques centaines d'individus. Victime maintenant du harcèlement, de l'altération de son habitat et surtout de la pollution des eaux par 24 substances toxiques, dont neuf métaux lourds. Plan de survie depuis 1989 et parc marin.
<i>Balaenoptera physalus</i> Rorqual commun Fin Whale	•Mammifère marin• Baleine à fanons (mysticète), migratrice (Toutes les mers; se nourrit de krill, poissons)	Tous les océans du monde	C-1g (rang G2) C-2 C-4 Vulnérable/ CSEMDC 1987	Déclin de la population de l'Atlantique Nord-Ouest et au Québec jusqu'en 1972, par suite de la chasse dans les stations baleinières. Tendence légère à la hausse mais présence de plusieurs facteurs adverses.
<i>Balaenoptera musculus</i> Rorqual bleu Blue Whale	•Mammifère marin• Baleine à fanons, migratrice (Mers polaires et tempérées; planctophage. se nourrit de krill)	Océans Arctique Atlantique Pacifique	C-1g (rang G2) C-2 C-4 Vulnérable/ CSEMDC 1983	Espèce protégée de la chasse; en voie de rétablissement mais ne compte guère que quelques centaines d'individus dans l'Atlantique Nord-Ouest et 60-100 dans le golfe du Saint-Laurent. L'exploitation des océans pour la recherche d'hydrocarbures risque d'affecter les populations.
<i>Megaptera novaeangliae</i> Rorqual à bosse Humpback Whale	•Mammifère marin• Baleine à fanons, migratrice (Toutes les mers; se nourrit de krill et poissons)	Tous les océans du monde	C-1g (rang G2) C-2 C-4 Vulnérable/ CSEMDC 1985	Population dans l'Atlantique Nord-Ouest évaluée à 4 000 individus soit près de 80% de celle d'avant la chasse. Concurrence pour la nourriture avec les pêcheries commerciales et aires de reproduction restreintes pour la population de l'Atlantique.
<i>Eubalaena glacialis</i> Baleine noire Right Whale	•Mammifère marin• Baleine à fanons (Préfère les eaux tempérées; planctophage, se nourrit principalement de copépodes et petits crustacés)	Océans Arctique Atlantique Pacifique	C-1g (rang G2) C-2 C-4 En danger de disparition/ CSEMDC 1990	Populations reliques, sous un seuil critique: la population de l'Atlantique Nord-Ouest, est estimée à près de 260 individus. Dégradation des habitats côtiers, navigation, compétition pour les ressources alimentaires et peut-être consanguinité.
<i>Mustela nivalis</i> Belette pygmée Least Weasel	•Animal à fourrure• (Marécages, forêt boréale, toundra et broussailles; carnivore, se nourrit surtout de souris, campagnols)	Canada États-Unis Eurasie Afrique	C-2	Rare partout au Canada; peu recherchée pour le piégeage. Difficile à observer ou à capturer; effectifs et tendance de la population inconnus. Parfois, grandes fluctuations des population liées à la densité des proies.
<i>Gulo gulo</i> Carcajou Wolverine	•Animal à fourrure• (Forêts conifériennes et toundra; carnivore, nécrophage)	Canada États-Unis Eurasie	C-2 C-3 a,d C-4 En danger de disparition/ CSEMDC 1989	Mentions isolées; espèce confinée au nord du Québec, dont l'aire de répartition est réduite. Déclin causé par chasse et le piégeage abusifs dans le passé et par l'empiétement dans son habitat.

Espèces / Classe des mammifères



	Particularités (Importance écologique/groupe trophique)	Répartition: aire géographique hors Québec	Critères de sélection applicables (tableau 1)	Problématique québécoise
<i>Felis concolor</i> Cougar Mountain Lion	«Grand mammifère terrestre» (Forêts conifériennes et mixtes, terrains accidentés ou marécageux; carnivore, alimentation: cerf de Virginie)	Canada États-Unis Mexique Am. centrale Am. du Sud	C-2 C-3a, d C-4 En danger de disparition / CSEMDC 1978	Une trentaine de mentions isolées depuis les années 1950. Population canadienne du Cougar de l'est inconnue. Abondance et distribution liées à la disponibilité des proies et aux activités humaines.
<i>Lynx canadensis</i> Lynx du Canada Lynx	«Animal à fourrure» (Forêts de conifères, terrains marécageux et broussailles; carnivore, lié à l'abondance du Lièvre d'Amérique)	Canada États-Unis	C-3a, d	Espèce cyclique, vulnérable au piégeage; tendance à la baisse. La valeur élevée des fourrures au cours des années 1980 a provoqué une hausse de la pression de piégeage. Perte d'habitat. Populations plus importantes dans certains secteurs à fort potentiel.
<i>Lynx rufus</i> Lynx roux Bobcat	«Animal à fourrure» (Habitats conifériens et divers tels que bordures de marais, taillis, flancs de collines rocalieuses, zones agricoles; carnivore)	Canada États-Unis Mexique	C-3d	Répartition au nord de son aire et déclin dans la récolte. Peu d'informations sur l'état des effectifs et le taux d'exploitation. Prélèvement important depuis la fin de 1960, perte d'habitat et compétition probable avec le coyote.
<i>Phoca vitulina mellonae</i> Phoque commun (population des lacs des Loups Marins) Harbour Seal	«Mammifère marin» Lacs d'eau douce (Piscivore)	NIL	C-11 C-2	Phénomène exceptionnel de confinement aux eaux douces. Population semble isolée géographiquement et regrouperait quelques centaines d'individus. Statut génétique de la population à valider.
<i>Rangifer tarandus</i> Caribou (population de la Gaspésie) Caribou	«Grand mammifère terrestre» (Forêt boréale de conifères, toundra alpine; herbivore)	NIL	C-11 C-3d C-4 Menacée / CSEMDC 1984	Population reliquée. Chute de 60% à 80% des effectifs de 1965 à 1970, population actuelle à environ 250 individus et stable de 1973 à 1986. Taux de mortalité importante des faons en 1987 et 1988, à la suite de la prédation. Plan de rétablissement en cours.
<i>Rangifer tarandus</i> Caribou (population de Val-d'Or) Caribou	«Grand mammifère terrestre» (Pessière mature, forêt mature à prédominance de pin gris, toundra; herbivore)	NIL	C-11 C-2	Population isolée qui compte actuellement moins de 50 individus. Facteurs limitatifs: coupes forestières, braconnage, accidents routiers, feux de forêt, prédation.